

5.3 PRÉSERVER LA PLANÈTE ET RENOUVELER SES RESSOURCES

Sommaire

Stratégie environnementale	160	Économie circulaire	170
Lutte contre le changement climatique	162	Circularité des emballages	170
Transition vers l'agriculture régénératrice	168	Gestion des déchets	172
		Lutte contre le gaspillage alimentaire	172
		Préservation de la ressource en eau	173

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de son Objectif 2030 "Préserver la planète et renouveler ses ressources", Danone a pour ambition de transformer sa chaîne de valeur en développant des solutions positives pour la planète. Pour ce faire, l'Entreprise a construit sa stratégie environnementale autour de quatre piliers prioritaires :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la transition vers l'agriculture régénératrice en soutenant l'agriculture biologique régénératrice ;
- l'économie circulaire ;
- la préservation de la ressource en eau.

Gouvernance

En 2021, la stratégie environnementale de Danone est sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général End-to-End Design to Delivery, membre du Comité Exécutif. En coordination avec le Directeur Général des Cycles et Achats et le Vice-président Nature & Water Cycle, ils reviennent trimestriellement sa mise en œuvre, ses priorités et ses enjeux clés.

La revue et la mise en œuvre de cette stratégie incombent aux organes de gouvernance suivants :

- le Comité Engagement du Conseil d'Administration et le Comité d'intégration et d'investissement OPOH (voir paragraphe 5.1 *Une vision intégrée d'un modèle d'entreprise durable*) ;

Focus – Programmes de formation et de sensibilisation

Danone sensibilise et forme ses salariés aux enjeux environnementaux via l'accès à des formations en ligne (voir paragraphe 5.4 *Développement inclusif des talents*).

En 2020, Danone a lancé sur sa plateforme de formation un e-learning sur la transition vers la neutralité carbone, construit autour d'un module généraliste pour l'ensemble des salariés et de modules plus techniques, destinés plus particulièrement aux salariés en charge de l'animation de la performance environnementale de l'Entreprise. En 2021, l'Entreprise a lancé un nouvel e-learning sur son objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ce module est accessible à l'ensemble de ses salariés dans le monde.

Systemes et outils de management environnemental

Danone a construit son système de gestion de l'environnement selon la norme internationale ISO 14001. Danone certifie également ses sites de production significatifs selon cette norme, prérequis pour obtenir le plus haut niveau de performance dans son programme GREEN (voir paragraphe ci-après).

- le Comité Exécutif, qui supervise le processus annuel de planification stratégique établissant les feuilles de route et les plans d'actions opérationnels pour atteindre les engagements de l'Entreprise en lien avec la Direction de la Stratégie et des Risques ;
- le Comité d'Audit, qui supervise la revue des risques au niveau de l'Entreprise et l'identification des risques émergents.

En outre, la stratégie est suivie par les départements globaux et locaux suivants :

- la Direction des Cycles et Achats, qui assure la disponibilité et la viabilité sur le long terme des ressources (lait, sucre, fruits, emballages, etc.) pour les opérations de l'Entreprise ;
- la Direction Nature & Water Cycle, rattachée à la Direction des Cycles et Achats, qui pilote la performance, conçoit et soutient des programmes d'innovation environnementale avec un mécanisme de financement en partenariat avec les fonds d'innovation sociale. Elle s'appuie sur les directions développement durable de chaque Pôle et sur les équipes de chaque cycle stratégique (emballage, eau, lait) et travaille avec les équipes achats en charge des principales ressources ;
- les Pôles et les filiales, qui déclinent les plans d'actions opérationnels, de prévention et de maîtrise des risques, et comptant près de cent collaborateurs.

Par ailleurs, l'Entreprise a lancé une nouvelle formation pour accompagner le lancement de Danprint 2.0, la version améliorée de son outil de mesure de l'empreinte carbone en 2021. Le logiciel facilite la mesure de l'empreinte carbone d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie et permet de comparer l'impact de différents scénarios de conception.

La Direction Nature & Water Cycle poursuit la formation des collaborateurs concernés des Pôles et des filiales sur la méthodologie de suivi de la performance environnementale et ses récentes évolutions.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2021
Certification ISO 14001^(a)		
Nombre de sites certifiés	82	83
Pourcentage de sites certifiés	46 %	46 %
Pourcentage de volumes couverts	65 %	65 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

Programme d'audits GREEN

Danone déploie au niveau mondial son programme GREEN (Global Risk Evaluation for Environment), qui permet d'identifier et de suivre par des audits externes et internes les principaux risques environnementaux de ses sites de production et la mise en œuvre du système de gestion de l'environnement.

L'Entreprise peut ainsi suivre et maîtriser les rejets dans l'air (gaz à effet de serre et gaz réfrigérants), dans l'eau (eaux usées) et dans

les sols (boues de stations d'épuration et activité d'élevage dans certaines filiales) induits par ses activités et évaluer les nuisances sonores générées par ses sites de production industriels. Le référentiel GREEN intègre l'évaluation des risques hydriques dont la méthodologie a été revue et actualisée en 2020 par l'équipe Water Cycle (voir paragraphe *Préservation de la ressource en eau*).

Sur les sites non-conformes, Danone déploie des plans d'actions pour remédier aux non-conformités.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2021
Sites ayant fait l'objet d'un audit GREEN		
Nombre de sites	121	129
Pourcentage de sites	67 %	72 %
Pourcentage de production couvert par un audit GREEN	79 %	81 %
Conformité aux standards GREEN		
Nombre de sites conformes	104	108
Pourcentage de sites conformes	86 %	84 %
Pourcentage de production conformes	94 %	91 %

Focus – Application de la Taxonomie européenne aux activités de Danone

Au titre du Règlement européen 2020/852 (dit Règlement "Taxonomie") sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), Danone est tenue de publier, pour l'exercice 2021 sur l'ensemble de son périmètre de consolidation financière, des indicateurs de performance mettant en évidence la part de son chiffre d'affaires net, de ses investissements ("CapEx") et de ses dépenses d'exploitation ("OpEx") éligibles résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de ce Règlement au titre de deux objectifs climatiques : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

L'évaluation de l'éligibilité des activités de Danone et la détermination de ses indicateurs pour 2021 ont été menées (i) sur la base des dispositions relatives à l'application du Règlement Taxonomie, *i.e.* du Règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de l'acte délégué du 6 juillet 2021, et (ii) suivant les éléments méthodologiques décrits au paragraphe 5.8 *Note méthodologique*.

Présentation des indicateurs Taxonomie de Danone

Chiffre d'affaires

Dans le cadre des deux premiers objectifs climatiques applicables à compter de 2021, la Commission Européenne a priorisé les secteurs d'activités ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'UE. Le secteur de l'agroalimentaire n'étant pas considéré comme ayant une contribution substantielle

Provisions et garanties pour les risques environnementaux

Aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé de Danone au 31 décembre 2021.

au regard de ces deux premiers objectifs, les activités de Danone ne sont pas éligibles au sens du Règlement Taxonomie. De ce fait, aucun chiffre d'affaires éligible n'a été identifié en 2021. Dans ce cadre, Danone suivra avec attention la publication à venir des textes réglementaires relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux du Règlement Taxonomie et leur application à ses activités.

Dépenses d'exploitation ("OpEx")

Le montant des OpEx au sens du Règlement Taxonomie représente moins de 3 % du total des dépenses d'exploitation de Danone sur l'exercice 2021 et n'est pas considéré comme significatif.

Investissements ("CapEx")

En raison de la non-éligibilité de ses activités, les CapEx éligibles de Danone (i) n'intègrent pas les CapEx directement rattachés à ses activités et (ii) ne concernent que les CapEx mis en œuvre au titre de "mesures individuellement durables", telles que définies par le Règlement Taxonomie, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils représentent 23,7 % des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sur l'exercice 2021 (8,8 % hors actifs loués).

Ces investissements éligibles concernent majoritairement les locations longue durée de bâtiments et de flottes de véhicules, ainsi que la construction et la rénovation de bâtiments existants, sans considération de critères techniques. Ils intègrent également les investissements favorisant l'efficacité énergétique des bâtiments.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Définition

Identification des risques liés au changement climatique

Danone a évalué les conséquences du changement climatique et identifié les risques à moyen terme suivants :

- disponibilité des ingrédients (lait, fruits, etc.) dans les géographies exposées aux sécheresses et intempéries ;
- événements climatiques exceptionnels susceptibles de toucher des sites industriels à proximité des côtes ;
- disponibilité de la ressource en eau et dégradation des bassins versants et des nappes phréatiques, avec une incidence possible sur ses activités et sur les relations des filiales avec les parties prenantes locales ;
- volatilité du prix des matériaux d'emballages de ses produits et impacts sur ses activités ;
- financement de la transition vers des pratiques agricoles plus durables.

Par ailleurs, dans le cadre des recommandations émises par la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), Danone a cartographié les impacts actuels et potentiels, ainsi que les risques et opportunités liés au climat (voir tableau ci-après). Ces informations lui ont permis d'élaborer trois scénarii climatiques basés notamment sur les scénarios RCP (Representative Concentration Pathways) du GIEC (y compris les scénarios à 1,5°C), les prix du carbone, l'évolution des systèmes de production agricole et les habitudes alimentaires des consommateurs. Ces informations ont aussi permis à l'Entreprise d'évaluer la résilience de ses activités, de sa stratégie ainsi que les impacts financiers associés. Les résultats de cette cartographie ont conforté la stratégie de développement des produits d'origine végétale de l'Entreprise, son ambitieux programme d'agriculture régénératrice, ainsi que sa démarche d'économie circulaire.

Sur la période 2020-2030, les risques et les opportunités de transition sont les plus importants pour Danone, comme l'illustre le tableau ci-dessous, alors que les risques physiques devraient devenir prépondérants sur la période 2030-2050.

Catégories de risques et d'opportunités	Descriptions des risques et des opportunités	Probabilité d'occurrence entre 2020 et 2030	Importance de l'impact financier potentiel 2030 – scénario de référence ^(a)	Importance de l'impact financier potentiel 2030 – scénarii alternatifs ^{(a)(b)}
Risques de transition	Passage à des alternatives d'origine végétale	Élevée	++	+++
	Engagement croissant des consommateurs pour le climat	Élevée	++	+++
	Prix du carbone dans les achats d'emballages et de prestations logistiques	Modérée	++	++/+++
	Prix du carbone dans le coût des opérations directes	Modérée	++	++
	Obligations croissantes en matière de reporting	Modérée	+	+
Risques physiques	Stress hydrique et thermique sur la chaîne d'approvisionnement du lait	Modérée	++	++
	Stress hydrique et thermique sur les ingrédients agricoles	Modérée	++	++
	Événements extrêmes impactant les opérations directes	Faible	+++	+++
	Stress hydrique sur les opérations directes	Faible	++	++
	Impact du changement climatique sur l'utilisation des produits	Faible	+	+

(a) L'importance de l'impact financier a été évaluée sur la base de la réduction de la marge de l'Entreprise en cas de matérialisation du risque.

(b) Certains risques possèdent deux évaluations d'impact car leur impact financier potentiel diffère selon les scénarios climatiques étudiés.

Politiques et plans d'actions

Politique Climat

Dans le cadre de sa Politique Climat, Danone s'est engagée en 2015 à atteindre zéro émission nette sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050 (scopes 1, 2 et 3, soit l'ensemble des émissions directes et indirectes, y compris celles des fournisseurs et des consommateurs) par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et la compensation des émissions résiduelles. En 2019, Danone a renforcé son engagement en signant le "Business Ambition for 1.5° C pledge" lors du Sommet des Nations Unies sur l'action

pour le climat. Pour atteindre son objectif de zéro émission nette, Danone a élaboré la stratégie suivante :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- transformation des pratiques agricoles de sa chaîne d'approvisionnement ;
- augmentation de la séquestration de carbone dans le sol ;
- élimination de la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement ;
- compensation des émissions de gaz à effet de serre.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Danone a aligné sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'objectif mondial de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Pour ce faire, Danone s'est fixée en 2017 les objectifs intermédiaires suivants, qui ont été approuvés par l'initiative Science-Based Targets (SBTi) et qui sont alignés avec les scénarios climatiques 2°C :

- réduire ses émissions de 50 % en intensité sur son périmètre de responsabilité élargi (scopes 1, 2 et 3) entre 2015 et 2030 ;
- réduire ses émissions de 30 % en valeur absolue sur les scopes 1 et 2 entre 2015 et 2030.

En 2019, Danone a pris l'engagement de définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec le scénario climatique 1,5°C (maintien du réchauffement climatique en dessous de 1,5°C), et travaille à la construction de sa nouvelle trajectoire. Dans ce cadre, Danone est membre du groupe de travail mené par l'initiative Science-Based Target Initiative (SBTi) pour définir des trajectoires à 1,5°C pour les secteurs définis dans le projet FLAG (Forest, Land and Agriculture).

Enfin, dans le cadre de l'initiative RE100, Danone s'est engagée dans la transition vers une électricité d'origine 100 % renouvelable d'ici 2030, avec une première étape intermédiaire de 50 % atteinte en 2020 (voir paragraphe *Résultats*).

Transformation des pratiques agricoles et augmentation de la séquestration de carbone dans le sol

Danone positionne l'agriculture comme un axe prioritaire de sa stratégie bas carbone notamment par la mise en œuvre de pratiques d'agriculture régénératrice. En adoptant ces pratiques, les producteurs partenaires réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, améliorent la santé des sols et donc la séquestration du carbone dans les sols. Afin de mettre en œuvre sa stratégie, Danone participe à de nombreuses initiatives au sein de la plateforme SAI (Sustainable Agriculture Initiative Platform) ou de la plateforme internationale 4 pour 1000, qui encourage la coopération en matière de santé des sols et de séquestration souterraine du carbone (voir paragraphe *Transition vers l'agriculture régénératrice*).

Élimination de la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement

Fin 2021, Danone a poursuivi sa progression vers son objectif visant à éliminer la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement, en se concentrant sur les principales matières premières à risque forestier (huile de palme, papier et carton, soja).

Les plans d'actions de Danone en la matière reposent sur deux politiques générales, Empreinte Forêts et Emballages, et trois politiques spécifiques évaluées par le Global Canopy Program (Huile de Palme, Soja, Emballages papier et carton). Danone publie annuellement sur son site internet un rapport dédié rendant compte des progrès réalisés pour ses ingrédients clés.

Politique Empreinte Forêts

Dès 2012, Danone s'est engagée à travers sa Politique Empreinte Forêts à éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à la fin 2020 et a priorisé six grandes matières premières : l'huile de palme, le soja, les emballages papier et carton, le bois destiné à produire de l'énergie, la canne à sucre et les matières premières bio-sourcées pour emballages. Danone revoit actuellement sa politique en matière de déforestation.

Politique Huile de Palme

Danone s'est engagée sur la traçabilité et la provenance de l'huile de palme utilisée. Celle-ci doit provenir de plantations dont l'expansion ne menace ni les forêts, notamment celles évaluées en High Conservation Value (HCV) et en High Carbon Stock (HCS), ni les zones tourbeuses tropicales. En outre, les plantations doivent

respecter les droits des populations indigènes et des communautés locales ainsi que les droits de tous les travailleurs.

En 2021, Danone a utilisé environ 67 498 tonnes d'huile de palme (65 600 tonnes en 2020).

Danone travaille avec la fondation EarthWorm (organisme qui soutient le développement et l'implantation de solutions répondant aux défis sociaux et environnementaux), pour garantir la traçabilité de l'huile de palme. En 2021, sur la base de la cartographie détaillée de ses moulins pour le premier semestre 2021, Danone a pu démontrer les effets positifs de la conversion de l'huile de palme d'Amérique du Nord en volumes certifiés RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) segregated. Au niveau global, 93 % de l'huile de palme achetée par Danone sont certifiés RSPO segregated, 5 % sont certifiés RSPO Mass Balance et les 2 % restants "conventionnel" achetés en Afrique. La légère baisse du taux de certification RSPO segregated par rapport à 2020 est principalement due à des changements de volumes et au développement de l'approvisionnement local en Afrique. Au premier semestre 2021, selon la cartographie de ses moulins la plus récente, Danone a atteint un niveau de traçabilité de 99,8 % jusqu'à la plantation, contre 84,7 % au second semestre 2020.

Ces initiatives ont été reconnues par le CDP et ont permis à Danone d'atteindre pour la seconde année consécutive le plus haut score possible du questionnaire CDP Forêts – Huile de palme pour sa transparence et sa performance environnementale en matière de lutte contre la déforestation.

Par ailleurs, Danone continue de publier et de mettre à jour sur son site internet la liste de ses moulins et fournisseurs d'huile de palme directs ainsi que son mécanisme d'alerte.

Politique Soja

Danone s'est engagée à contribuer au développement d'une filière responsable pour le soja utilisé dans ses produits d'origine végétale et le soja destiné à l'alimentation animale. Sa politique soja consiste à renforcer la transparence sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et encourage notamment les cultures locales riches en protéines, alternatives aux importations de soja, contribuant ainsi à rendre les exploitants agricoles plus autonomes pour la production de l'alimentation du bétail. Elle a également pour objectif d'assurer la traçabilité du soja utilisé dans l'alimentation animale des vaches laitières depuis des régions à faible risque de déforestation. En parallèle, Danone travaille avec l'organisme RTRS (Round Table on Responsible Soy) pour l'achat de crédits soutenant la transition vers le soja durable.

La consommation de soja par Danone et son utilisation pour ses produits d'origine végétale est détaillée au paragraphe 5.5 *Transparence de la chaîne d'approvisionnement amont*.

Politique Emballages et Politique Emballages papier et carton

Danone vise au travers de sa Politique Emballages à garantir la circularité de ses emballages et à accélérer la transition vers une économie circulaire à l'échelle mondiale (voir paragraphe *Économie circulaire*).

Danone a également élaboré une politique spécifique aux Emballages papier et carton avec plusieurs ONG référentes (notamment Rainforest Alliance) avec trois objectifs :

- réduire activement le poids des emballages papier et carton de chaque produit ;
- utiliser en priorité des fibres recyclées ;
- sinon, privilégier les fibres vierges certifiées FSC ou équivalent.

En 2021, Danone a utilisé 99,8 % d'emballages papier et carton à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges certifiées (FSC, PEFC, SFI), contre 98 % en 2020.

Au-delà de ses politiques et ses plans d'actions, Danone s'engage à continuer de travailler avec ses pairs et ses fournisseurs pour accélérer les progrès et favoriser le changement systémique sur cet enjeu.

Compensation des émissions

Danone s'engage à compenser les émissions de gaz à effet de serre résiduelles tout en mettant en œuvre des solutions visant à améliorer la qualité de vie des communautés les plus vulnérables. Ainsi, Danone participe à des programmes de reboisement et de restauration des écosystèmes naturels notamment *via* les actions des fonds gérés par Livelhoods dont Danone est co-actionnaire. Le Fonds Carbone Livelhoods a pour ambition de permettre de séquestrer ou d'éviter 20 millions de tonnes de CO₂ sur 20 ans grâce à une douzaine de projets en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Neutralité carbone de ses marques et de ses sites de production

Danone construit également son engagement zéro émission nette autour de la neutralité carbone de ses marques, dont l'action pour le climat s'est accélérée en 2020 avec l'atteinte de la neutralité carbone des marques *evian* et *Volvic*. Plus largement, les marques du Pôle Eaux se sont engagées, *via* le collectif WeActForWater, à atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici 2025. Par ailleurs, la marque *Horizon Organic* (Pôle EDP) a également pris cet engagement d'ici 2025 et les marques *Karicare* (Pôle Nutrition Spécialisée) et *Happy Family* (Pôle Nutrition Spécialisée) d'ici à 2030.

En outre, le site de production de Poços de Caldas au Brésil a été certifié par Carbon Trust en 2021 pour les trois objectifs environnementaux suivants : neutralité carbone, réduction de la consommation d'eau et zéro déchet en décharge. Le site est entièrement alimenté en électricité renouvelable, dont une partie est produite par les 1 500 panneaux solaires qui couvrent ses parkings et ses allées.

Résultats

Reconnaissance externe

En 2021, et pour la troisième année consécutive, Danone a été reconnue par le CDP comme leader mondial en matière de performance environnementale et de transparence dans la lutte contre le changement climatique, contre la déforestation et pour la protection des ressources en eau. Danone est désormais l'une

des quatorze entreprises au monde à avoir obtenu la note "triple A" pour sa performance en 2020 dans le cadre des questionnaires CDP Climate Change, CDP Forests et CDP Water.

Depuis 2018, Danone utilise un critère de performance environnementale dans ses programmes d'attribution d'actions sous conditions de performance à environ 1 500 de ses cadres dirigeants, fondé sur sa notation au questionnaire CDP Climate Change. En 2021, Danone a renforcé cette condition de performance environnementale en prenant en compte, en plus du questionnaire CDP Climate Change, la notation attribuée au titre des questionnaires CDP Water et CDP Forests (voir paragraphe 6.4 *Détail des plans de rémunération long terme*).

L'Entreprise a été reconnue par le CDP également comme leader mondial pour sa stratégie et ses actions d'engagement en matière de lutte contre le changement climatique avec ses fournisseurs dans sa chaîne d'approvisionnement. Grâce à ses actions sur l'année 2021, Danone a été incluse pour la quatrième année consécutive dans le CDP Supplier Engagement Leaderboard.

Émissions de gaz à effet de serre

Danone mesure les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3) selon le protocole international (GHG Protocol) développé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique).

Émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2

L'Entreprise intègre, dans la mesure des scopes 1 et 2, toutes les sources d'émissions des activités sous le contrôle opérationnel de ses sites industriels, de ses entrepôts et des flottes de véhicules.

Elle a fixé les objectifs de réduction de ses émissions scope 1 et 2 selon la méthode basée "sur le marché" du GHG Protocol pour prendre en compte l'impact de la part d'électricité renouvelable utilisée (Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique).

Ses émissions totales en tonnes équivalent CO₂ des scopes 1 et 2 ont diminué de 14,8 % entre 2020 et 2021 principalement dû au passage à l'électricité issue de sources renouvelables en Indonésie, Russie et Mexique. À périmètre comparable, ces émissions ont diminué de 14,9 % par rapport à 2020 et de 48,3 % par rapport à 2015.

Exercice clos le 31 décembre

Émissions scopes 1 et 2 basé sur le marché (en ktonnes CO ₂) ^(a)	2020	2021
Scope 1	668	683
Scope 2	479	295
Total Scopes 1 & 2	1 147	978
Réduction en absolu des émissions scopes 1 et 2 basé sur le marché depuis 2015	38,1 %	48,3 %

(a) Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique.

Émissions de gaz à effet de serre sur le scope 3

Danone mesure les émissions indirectes des catégories du scope 3 suivantes (Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique).


	Exercice clos le 31 décembre	
(en ktonnes CO ₂ eq)	2020	2021
Achats de produits et de services	19 921	19 371
Transport et distribution des marchandises amont	322	300
Transport et distribution des marchandises aval	1 627	1 365
Utilisation des produits vendus	1 886	1 545
Traitement de fin de vie des produits vendus	783	769
Émissions liées à l'énergie amont	284	259
Déchets générés dans les opérations	153	125
Total Scope 3	24 974	23 733

Émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3

	Exercice clos le 31 décembre	
(en ktonnes CO ₂ eq) ^(a)	2020	2021
Scope 1	668	683
Scope 2 ^(b)	479	295
Scope 3	24 974	23 733
Total Scopes 1, 2 et 3	26 122	24 711
Ratio des émissions totales scopes 1, 2 et 3		
(en grammes de CO ₂ eq/kg de produits vendus)	756	679
Réduction de l'intensité à méthodologie et périmètre constant depuis 2015	24,5 %	27,1 %

(a) Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique.

(b) Basé sur le marché.

Les émissions totales de Danone en 2021 sur sa chaîne de valeur sur les scopes 1, 2 et 3 s'élevaient à 24,7 millions de tonnes équivalent CO₂ contre 26,1 millions en 2020, principalement dû à l'alignement méthodologique sur les règles spécifiques par catégorie de produits (PEFCR – Product Environmental Footprint Category Rules) (-0,75 million de tonnes équivalent CO₂), des résultats des plans d'actions liés à l'agriculture régénératrice (-0,35 million de tonnes équivalent CO₂) et de la poursuite de l'adoption de sources d'énergie moins émissives dans le cadre de l'engagement RE100 de l'Entreprise, notamment l'électricité verte (-0,2 million de tonnes équivalent CO₂). En 2021, Danone a réduit de 3 %  ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3, à périmètre et méthodologie constants, par rapport à 2020.

Le ratio des émissions totales de Danone sur sa chaîne de valeur scopes 1, 2 et 3 a diminué de 10,1 % entre 2020 et 2021. À périmètre et méthodologie comparables, ce ratio a diminué de 2,4 % par rapport à 2020 grâce aux résultats de projets d'agriculture régénératrice et à l'adoption de sources d'énergie produisant moins d'émissions de CO₂. À périmètre et méthodologie comparables, ce ratio reste en diminution de 27,1 % par rapport à 2015, principalement grâce à l'amélioration de la productivité chez les exploitants agricoles auprès desquels Danone achète directement son lait et de la filière lait au niveau mondial, et à l'augmentation des achats d'électricité issue de sources renouvelables.

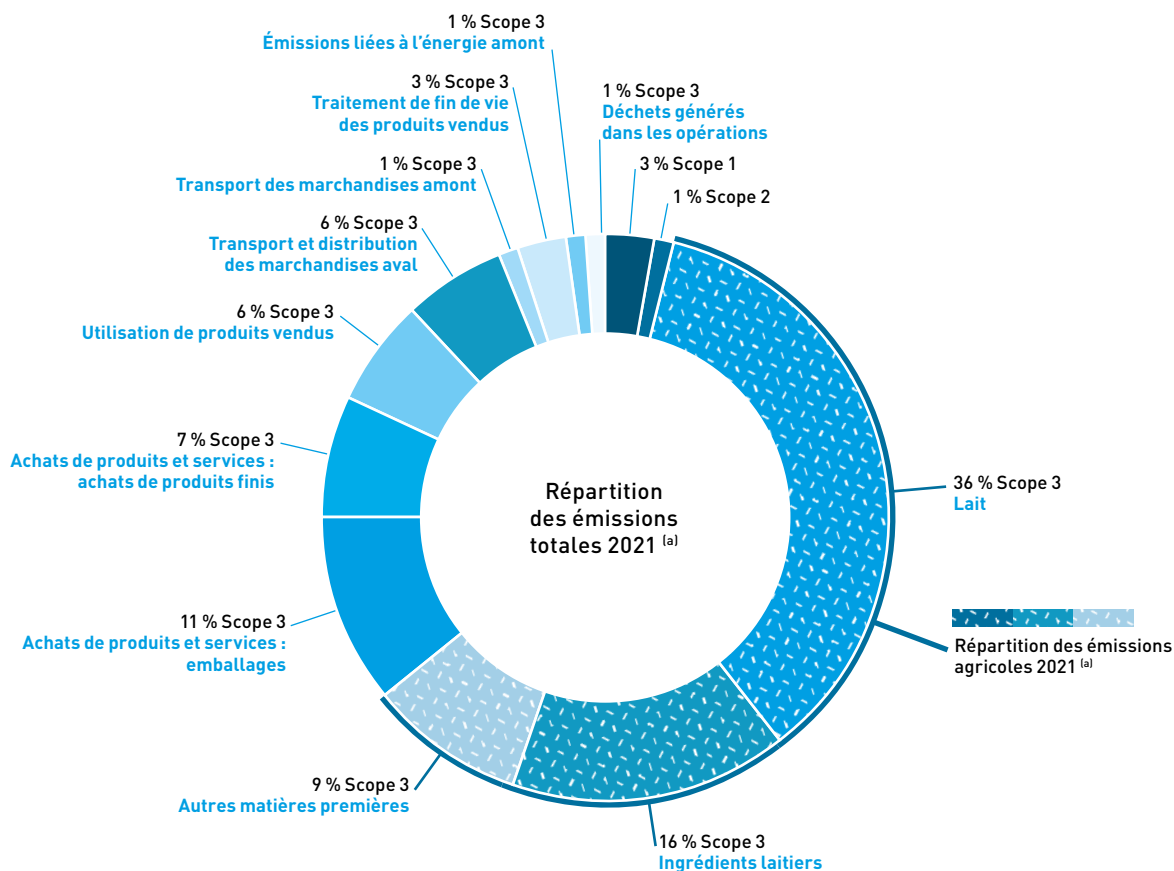
En 2021, Danone a continué à mesurer les effets de son plan ambitieux de transition vers une agriculture régénératrice, notamment dans les pays suivants (voir paragraphe *Transition vers l'Agriculture Régénératrice*) :

- en Russie du fait d'une l'amélioration continue de la productivité des vaches pour réduire les émissions de méthane, à l'amélioration génétique et à l'optimisation globale de la gestion des troupeaux et de l'efficacité de l'alimentation, ainsi qu'à l'utilisation accrue d'aliments à faible teneur en carbone, avec une augmentation des sous-produits et une réduction des aliments à base de soja ;
- au Brésil du fait de plans d'actions visant à convertir le fumier en engrais naturels grâce au compost et aux biodigesteurs, à la traçabilité des aliments pour animaux dans les zones sans risque de déforestation et à l'amélioration de la productivité des vaches ;
- en France du fait des résultats du programme Les 2 Pieds sur Terre lancé en 2017 avec l'objectif de réduire le facteur d'émission des fermes partenaires de 15 % d'ici 2025, en collaboration avec le fonds Danone Ecosystème, l'Institut de l'Élevage et Miimosa. Ce projet a aidé des agriculteurs français dans leur parcours de réduction de l'empreinte environnementale grâce à des formations, des diagnostics et un soutien technique. Au total, près de 1 400 agriculteurs participent au programme et ont permis d'atteindre près de 10 % de réduction du facteur d'émission des exploitations partenaires par rapport à 2016.

 Indicateur de performance suivi dans le cadre du statut d'Entreprise à Mission de Danone.

Avec 96 % des émissions totales de Danone sur sa chaîne de valeur, le scope 3 représente le poste le plus contributeur, devant les émissions du scope 1 (2,8 %) et du scope 2 (1,2 %).

En 2019, Danone a atteint le pic de ses émissions carbone sur les scopes 1, 2 et 3 avec cinq années d'avance sur l'objectif initial (fixé à 2025).



(a) Périmètre Gaz à Effet de Serre, voir Note méthodologique.

Danone publie désormais l'évolution du BNPA courant ajusté du coût du carbone, qui tient compte d'une estimation de l'impact financier des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. En 2021, suite à la diminution totale des émissions, le coût du carbone par action a diminué de 4,9 % après une

diminution de 4,1 % en 2020. Le BNPA courant ajusté du coût du carbone a augmenté de 1,7 % en 2021, tandis que le BNPA courant a diminué de 1,1 % (voir paragraphe 3.2 Examen du résultat consolidé et 5.8 Note Méthodologique).

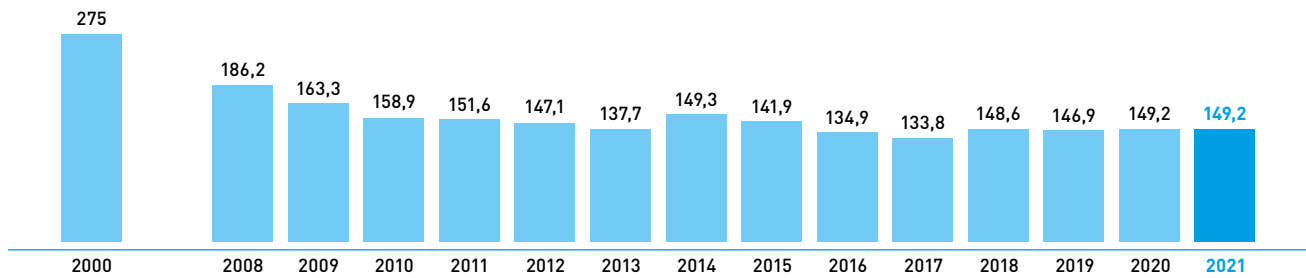
Efficacité énergétique et énergies renouvelables

	Exercice clos le 31 décembre	
(en MWh)	2020	2021
Énergie thermique (a)	3 223 381	3 203 185
Énergie électrique (a)	2 015 977	1 995 902
Total	5 239 358	5 199 087
Intensité de la consommation d'énergie (en kWh/tonne de produits)	149,2	149,2
Réduction totale de l'intensité d'énergie depuis 2000 (en kWh/tonne de produits)	46 %	46 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

L'intensité de la consommation d'énergie reste stable en 2021 comparé à 2020.

Intensité de la consommation d'énergie totale dans les sites de production
(en kWh/tonne de produit)



Fin 2021, l'intensité de la consommation d'énergie totale sur les sites de production a reculé de 46 % par rapport à l'année 2000 (stable comparé à 2020).

Mesures pour améliorer l'efficacité énergétique

Pour améliorer son efficacité énergétique, Danone s'appuie sur deux leviers principaux : l'optimisation de la production d'énergie sur ses sites et l'optimisation de l'utilisation des énergies. Par ailleurs, le partage systématique de bonnes pratiques entre ses sites de production renforce cette dynamique.

Recours aux énergies renouvelables

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2021
Sites de production achetant de l'électricité 100 % renouvelable ^(a)	74	87
Pourcentage d'électricité renouvelable ^(a)	54,3 %	68,5 %
Pourcentage d'énergie renouvelable ^(a)	24,5 %	29,8 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

Dans le cadre de l'initiative RE100, en 2021, 87 sites de production ont acheté de l'électricité provenant de sources 100 % renouvelables (énergie éolienne, énergie hydraulique, etc.), ce qui représente au total 68,5 % des achats d'électricité de Danone sur l'ensemble de l'année (54,3 % en 2020). Par ailleurs, sa consommation totale d'énergie d'origine renouvelable (électrique et thermique) représente 29,8 % de son énergie totale consommée en 2021 (24,5 % en 2020).

Opportunités

Danone travaille à renforcer la traçabilité de ses approvisionnements de manière rapprochée avec l'ensemble des acteurs de sa chaîne de valeur et met en œuvre des pratiques d'agriculture régénératrice afin de contribuer à la résilience des producteurs et à la sécurisation de ses achats. Par ailleurs, son engagement sur ces enjeux depuis plusieurs années lui permet d'anticiper la demande croissante de transparence des consommateurs et des régulateurs. La lutte contre le changement climatique permet également de répondre aux nouvelles tendances de consommation.

Focus – Alignement avec les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

Les communications de Danone relatives au changement climatique suivent les recommandations de la TCFD. Le tableau ci-après indique la correspondance entre les principales informations du présent Document d'Enregistrement Universel et ces recommandations.



	Paragraphes
Gouvernance	
a. Supervision par le Conseil d'Administration des risques et opportunités relatifs au climat	6.1
b. Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat	5.1, 5.3, 6.1
Stratégie	
a. Risques et opportunités relatifs au climat identifiés à court, moyen et long termes	2.6
b. Impact des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités, la stratégie et les prévisions financières de l'Entreprise	5.1
c. Résilience de la stratégie de l'Entreprise, tenant compte de différents scénarios relatifs au climat y compris un scénario 2°C ou moins	5.3
Gestion des risques	
a. Procédures pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat	5.1
b. Procédures pour gérer les risques relatifs au climat	5.1
c. Intégration des procédures pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat dans la gestion globale des risques de l'Entreprise	2.6, 2.7
Indicateurs et objectifs	
a. Indicateurs utilisés pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en ligne avec la stratégie et la procédure de gestion des risques de l'Entreprise	5.1, 5.3
b. Émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3, et risques associés	5.3, 5.6, 5.7
c. Objectifs utilisés pour gérer les risques et/ou opportunités relatifs au climat et la performance de l'Entreprise vis-à-vis de ses objectifs	5.3, 6.4

TRANSITION VERS L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Définition

Pour Danone, l'agriculture représente la première source d'émissions de gaz à effet de serre (61 % des émissions totales en 2021) et la principale source de consommation d'eau. Estimant que l'agriculture peut faire partie de la solution pour répondre aux enjeux climatiques, Danone s'engage en faveur d'une agriculture régénératrice qui inclut l'agriculture biologique et favorise des pratiques qui protègent les sols et la biodiversité et veillent au bien-être animal, tout en accompagnant les agriculteurs dans la transition vers des modèles agricoles plus résilients et protecteurs des ressources naturelles.

Politiques

En 2021, Danone a publié son Référentiel pour l'Agriculture Régénératrice qui vient compléter et renforcer le précédent Livre Blanc (2015). Ce référentiel décrit le concept d'agriculture régénératrice, définit un ensemble de pratiques et propose un plan pour mener la transformation sur le terrain. La démarche agricole régénératrice de Danone repose sur les trois piliers suivants :

- protéger les sols, l'eau et la biodiversité (renforcé par la Politique Eau) ;
- soutenir de nouvelles générations d'agriculteurs ;
- promouvoir le bien-être animal.

Concernant ce dernier pilier, Danone a pris un ensemble d'engagements formalisés dans l'Animal Welfare Position Paper et publie chaque année un rapport d'avancement. L'approche de Danone, développée en collaboration avec l'ONG Compassion in World Farming (CIWF), repose sur les cinq libertés internationalement reconnues par le Farm Animal Welfare Council.

Plans d'actions et résultats

En 2021, 66 % des entités ont développé des projets sur au moins un des trois piliers de l'agriculture régénératrice et sur les principales matières premières utilisées (Périmètre Danone Way, voir Note méthodologique) contre 70 % en 2020. À titre d'exemple, les filiales françaises de l'Entreprise se sont engagées à produire 100 % des ingrédients cultivés en France à partir de l'agriculture régénératrice d'ici 2025. Pour y parvenir, Danone travaille sur différents projets tels que le projet "Pachamama" en collaboration avec la marque *Blédina*, le Fonds Danone pour l'Écosystème et des associations françaises soutenant les producteurs français de fruits, légumes et céréales dans la mise en œuvre et le partage de pratiques d'agriculture régénératrice respectant la santé des sols et la biodiversité.

S'agissant de ses salariés, Danone a déployé en 2021 un module de e-learning qui couvre les trois piliers du Référentiel pour l'Agriculture Régénératrice et l'action de ses marques pour les mettre en œuvre.

Protéger les sols, l'eau et la biodiversité

Danone a pour objectif de restaurer la qualité des sols par le biais de l'agriculture régénératrice, en mettant l'accent sur l'amélioration de leur teneur en matière organique, la séquestration d'une plus grande quantité de carbone, le renforcement de la biodiversité et la rétention d'une plus grande quantité d'eau (voir paragraphe *Préservation de la ressource en eau*).

À cette fin, Danone travaille directement avec les exploitants agricoles pour élaborer avec eux des plans d'actions et les soutenir dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques de protection des sols. En France, à travers le projet "C'Haies Parti !", l'Entreprise aide les agriculteurs à préserver la biodiversité en plantant des haies autour de leurs cultures. Avec ce projet, Danone espère planter 30 000 mètres de haies. Le projet permettra également d'améliorer la biodiversité, la santé des sols et la qualité de l'eau tout en stockant le carbone.

Danone travaille sur les bonnes pratiques de santé des sols au niveau de l'exploitation (comme la réduction du labour ou l'utilisation de cultures de couverture et d'inter-cultures) mises en œuvre en France, aux États-Unis et en Afrique du Sud. Ces pratiques permettent la régénération de la biodiversité naturelle de l'écosystème du sol et de l'écosystème agricole local.

Danone s'engage également aux côtés de nombreux partenaires, ONG, universités ou encore techniciens en agronomie pour promouvoir l'adoption de meilleures pratiques agricoles. À titre d'exemple, au niveau mondial, l'alliance Farming for Generations (F4G) initiée par Danone en 2019 réunit 8 acteurs majeurs du secteur agricole sur l'ensemble de la chaîne de valeur laitière et 3 partenaires de renommée mondiale (l'Université de Wageningen, WWF France et Compassion in World Farming). Cette alliance vise à offrir un espace d'échange d'informations entre pairs sur des sujets tels que le bien-être animal, la gestion des troupeaux, la réduction des émissions, la santé des sols ou la biodiversité, avec une approche d'amélioration continue. Avec plus de 50 études de cas issues du terrain, Danone applique déjà les apprentissages et les meilleures pratiques sur ses propres exploitations. En 2021, l'Entreprise a mis en place des programmes dans 34 exploitations agricoles de 8 pays (aux États-Unis, en Europe et en Russie). D'ici la fin de l'année 2022, F4G prévoit d'atteindre plus de 2 000 agriculteurs avec de meilleures pratiques pour une rentabilité accrue et un impact environnemental positif.

L'Entreprise collabore également au sein de sa chaîne d'approvisionnement avec des fournisseurs d'ingrédients clés en instaurant des partenariats, à l'image de celui qui a été co-établi avec Friesland Campina sur des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles. Dans une logique d'action collective, l'Entreprise poursuit sa contribution à la protection de la biodiversité en travaillant sur des pilotes communs au sein de la coalition One Planet Business for Biodiversity (OP2B) initiée en 2019 et rassemblant 26 entreprises au 31 décembre 2021.

L'ensemble de ces démarches réduisent les émissions de gaz à effet de serre des exploitations agricoles et augmentent le taux de séquestration du carbone dans les sols, contribuant à l'objectif de zéro émission nette de Danone.

Soutenir de nouvelles générations d'agriculteurs

Développement de relations durables avec les agriculteurs

Les exploitants agricoles étant les principaux acteurs de la transition vers une agriculture régénératrice, Danone a mis en place des dispositifs visant à les soutenir. Une "Regenerative Agriculture Scorecard" a été développée en collaboration avec la WWF France et déployée pour encourager l'amélioration des pratiques des agriculteurs et évaluer l'impact du nouveau Référentiel d'Agriculture Régénératrice sur le terrain. En outre, l'Entreprise travaille sur la question du renouvellement des générations dans le secteur agricole. À cette fin, Danone a déployé plusieurs projets, notamment en Espagne où elle accompagne les jeunes vers le métier d'agriculteur en leur apportant une formation, un soutien technique et commercial, et en créant un réseau d'agriculteurs en vue d'un partage d'expériences. Enfin, Danone veille à la santé et à la sécurité ainsi qu'au respect des droits humains dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement agricole (voir paragraphe 5.5 *Focus sur la chaîne d'approvisionnement agricole*).

Face à la complexité constante et aux défis régionaux liés aux produits laitiers biologiques dans le nord-est des États-Unis, Danone North America a entrepris un changement stratégique pour donner la priorité aux exploitations agricoles biologiques situées à proximité des sites de production de l'Entreprise. Ainsi, Danone a travaillé pour apporter un soutien direct aux producteurs


laitiers concernés, au-delà des normes de l'industrie, pour les accompagner dans la transition, en fournissant : (i) un préavis de 18 mois avant le non-renouvellement du contrat, (ii) une prime sur les achats pendant les six derniers mois des contrats, et (iii) des consultants agricoles aux agriculteurs. Danone reste en contact avec les autorités nationales pour assurer un soutien continu aux travailleurs agricoles de cette région.

Accès aux formations, équipements et financements

Les fonds d'innovation sociale financés par Danone illustrent la manière dont l'Entreprise permet aux agriculteurs d'accéder à des fonds supplémentaires pour soutenir une transformation positive et durable des chaînes agricoles. Par exemple, le projet "Beet it!" en France vise à soutenir et former 200 agriculteurs et 14 agronomes et techniciens agricoles dans la transition vers l'agriculture régénératrice, afin de mettre en œuvre que des pratiques durables sur 2 500 ha de terres d'ici 2025. Ce projet fournira un soutien technique et financier, de la recherche et développement sur l'adaptation des machines, et l'accès au marché pour assurer la stabilité économique des agriculteurs pendant la transition.

Depuis 2018, Danone en France a investi 40 millions d'euros pour l'amont agricole afin d'accompagner la transition vers l'agriculture régénératrice. S'agissant du Pôle Nutrition Spécialisée, 69 % des matières premières cultivées en France (fruits, légumes et céréales) ont été évaluées avec la "Regenerative Agriculture Scorecard" de Danone.

Par ailleurs, Danone a lancé son "Regenerative Agriculture Knowledge Center" en 2021 afin de fournir les informations et ressources nécessaires aux agriculteurs sur les pratiques d'agriculture régénératrice.

Toutes ces actions contribuent à l'objectif que s'est fixé Danone dans le cadre de son programme stratégique Entreprise à Mission : avoir d'ici fin 2021 15 % de ses volumes d'ingrédients clés approvisionnés de manière directe auprès d'exploitations agricoles activement engagées dans la démarche d'agriculture régénératrice. C'est une première étape clé pour Danone qui souhaite engager l'ensemble de ses agriculteurs partenaires dans cette démarche. En 2021, Danone a atteint 19,7 % .

Promouvoir le bien-être animal

Danone identifie le bien-être animal comme un élément essentiel du fait de la capacité des animaux à apporter de la circularité à l'agriculture, notamment lorsqu'ils consomment de l'herbe, des co-produits de l'industrie alimentaire ou des résidus de culture non comestibles pour les humains, et grâce à l'utilisation de leur fumier comme engrais naturel pour les champs.

En 2021, Danone a évalué le bien-être animal pour 84 % de ses volumes de lait frais produits grâce à son outil d'évaluation du bien-être des vaches laitières ou la certification Validus pour les exploitations agricoles basées aux États-Unis, contre 87 % en 2020. Danone a également réalisé près de 2 700 audits au niveau des exploitations, et leur a attribué une note comprise entre 0 et 100 points. En 2021, le score moyen obtenu est de 70, en augmentation de 3 points par rapport à 2020. De plus, le nombre d'exploitations agricoles non-conformes a diminué de 75 % entre 2020 et 2021, mettant en évidence les bonnes pratiques déployées.

En 2021, l'outil d'évaluation du bien-être animal développé par Danone a reçu le prix "Special Recognition Award 2021" dans la catégorie innovation, décerné par l'ONG Compassion in World Farming (CIWF).

Avec la signature du Broiler Chicken Act, Danone s'est engagée avec ses fournisseurs à améliorer les conditions d'élevage des poulets de chair d'ici 2026, et plus généralement les conditions de vie des animaux et la densité d'élevage. En 2021, s'agissant du Pôle Nutrition Spécialisée, 100 % des agneaux et des bœufs ont eu accès

 Indicateur de performance suivi dans le cadre du statut d'Entreprise à Mission de Danone.

à des pâturages. Concernant les œufs et ovoproduits, 100 % sont issus de fermes hors cages. Depuis début 2020, 100 % des contrats de Danone relatifs aux œufs et ovoproduits sont conformes à son engagement "hors cages". Danone rend compte de ses progrès sur ses engagements relatifs au bien-être animal dans un rapport dédié disponible sur le site internet de l'Entreprise.

En 2021, Danone a été classée dans le deuxième tiers (Tier 2) par le Benchmark for Farm Animal Welfare, représentant l'engagement de Danone à inclure le bien-être animal dans sa stratégie.

Opportunités

En 2021, Danone a continué de réunir les agriculteurs, les experts et les partenaires du secteur public et privé pour faire progresser le mouvement de l'agriculture régénératrice.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Circularité des emballages

Définition


Danone œuvre pour proposer des aliments et des boissons sains et de qualité dans des emballages 100 % circulaires. Cela implique de supprimer les emballages dont Danone n'a pas l'utilité, d'innover pour que les emballages nécessaires soient réutilisables, recyclables ou compostables, et de s'assurer que les matériaux qu'elle produit restent dans cette économie circulaire et ne deviennent jamais des déchets ou de la pollution. Danone collabore avec de nombreux acteurs de la chaîne de valeur pour accélérer la transition vers une économie circulaire.

Politiques, plans d'actions et résultats

Politique Emballages

Danone s'est engagée à travers sa Politique Emballages à assurer la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire des emballages utilisés par ses différents Pôles. Cette ambition se traduit par une série d'engagements décrits ci-dessous, ainsi que par l'initiative WeActForWater du Pôle Eaux (voir site internet de Danone pour plus d'informations).

Tous ces engagements se concrétisent au niveau local par des feuilles de route et des plans d'actions.

PILIER ET ENGAGEMENTS	PLANS D' ACTIONS ET RÉSULTATS
<p>Des emballages conçus pour la circularité D'ici à 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> concevoir tous les emballages pour qu'ils soient 100 % recyclables, réutilisables ou compostables ; agir pour éliminer les emballages plastiques problématiques ou superflus ; développer des alternatives aux emballages plastiques ou aux emballages à usage unique sur tous les principaux marchés du Pôle Eaux. 	<p>Danone travaille à améliorer la circularité de ses emballages avec des plans d'actions sur ses marques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'accélération des modèles de réemploi : dans de nombreux pays, comme l'Indonésie, le Mexique et la Turquie, Danone commercialise des bonbonnes d'eau réutilisables, ainsi que des emballages en verre réutilisables pour le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés. En 2021, plus de 50 % des volumes mondiaux du Pôle Eaux sont commercialisés dans des emballages réutilisables. l'élimination d'emballages problématiques ou superflus et la diversification des matériaux : Danone s'est engagée à supprimer l'utilisation du polystyrène dans ses emballages à l'échelle mondiale d'ici 2025 (2024 en Europe). En 2021, l'Entreprise a poursuivi sa transformation avec le lancement de pots de yaourt en PET en Belgique, s'ajoutant ainsi au Royaume-Uni, à la France et à l'Espagne. Danone a également lancé de nombreuses références de pots fabriqués à base de papier en France et en Allemagne. Elle a également éliminé plus de 230 millions de pailles en plastique et éliminé ou substitué 18 millions de cuillères en plastique, principalement en Europe. <p>Danone a contribué à l'élimination du PVC qui interfère avec le processus de recyclage du PET. En 2021, Danone a supprimé les manchons en PVC des bouteilles de <i>Mizone</i> (Pôle Eaux, Chine) et de <i>Blédina</i> (Pôle Nutrition Spécialisée, France).</p> <ul style="list-style-type: none"> l'innovation dans des modèles de consommation : après une phase pilote concluante, <i>evian</i> a lancé la commercialisation, via <i>evianchezvous.com</i>, de sa fontaine à eau "(re) new", une innovation en matière d'hydratation à domicile qui réduit considérablement les emballages en plastique (66 % de plastique en moins qu'une bouteille de 1,5 litre). Danone a également lancé deux références de ferments lactiques qui permettent aux consommateurs de réaliser eux-mêmes leurs yaourts Danone maison et de réduire leurs déchets. <p>Par conséquent, 84 %  des emballages sont recyclables, réutilisables ou compostables en 2021 (81 % en 2020). En ce qui concerne plus particulièrement les emballages en plastique, cette proportion représente 74 % (67 % en 2020). Sur l'année, l'Entreprise a utilisé 750 994 tonnes de plastique (contre 716 500 tonnes en 2020).</p>

 Indicateur de performance suivi dans le cadre du statut d'Entreprise à Mission de Danone.

PILERS ET ENGAGEMENTS	PLANS D'ACTIONS ET RÉSULTATS
<p>Des emballages réutilisés, recyclés ou compostés dans la pratique <i>D'ici à 2025 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>atteindre voire dépasser les objectifs de collecte définis par les autorités (en particulier, soutenir l'objectif de l'Union Européenne visant un taux minimum de 90 % de collecte des bouteilles en plastique) ;</i> • <i>lancer ou soutenir des initiatives de collecte et de recyclage dans les 20 principaux marchés de Danone, qui représentent environ 90 % de son chiffre d'affaires.</i> 	<p>Danone œuvre au développement de filières de collecte et de recyclage efficaces et inclusives grâce à une approche collaborative avec son écosystème.</p> <p>Danone soutient le principe de la Responsabilité Élargie des Producteurs, notamment les systèmes de consignation pour les bouteilles. Danone collabore également à la mise en place de systèmes de collecte efficaces en s'engageant auprès de partenaires locaux, notamment en Europe et en Amérique du Nord, afin de créer des filières de recyclage durables pour les pots de yaourt.</p> <p>L'Entreprise accompagne également les pays où les infrastructures et les systèmes de recyclage ne sont pas pleinement développés.</p> <p>Après un premier pilote en 2020, la marque <i>AQUA</i> (Pôle Eaux, Indonésie) a mis en place avec Reciki, l'une des principales sociétés de gestion des déchets en Indonésie, une deuxième installation de valorisation des matières en septembre 2021. <i>AQUA</i> a également élaboré des plans de développement ambitieux en Indonésie au travers d'un co-investissement avec le fonds Circulate Capital Ocean Fund, dont Danone est associé commanditaire.</p> <p>Par ailleurs, <i>AQUA</i> s'est associée à VEOLIA Indonésie pour construire la plus grande usine de recyclage et de traitement des bouteilles en plastique PET usagées du pays. Ce partenariat permettra à la marque <i>AQUA</i> d'atteindre son objectif d'avoir en moyenne 50 % de plastique recyclé dans ses bouteilles d'ici 2025.</p> <p>Enfin, le Fonds Danone pour l'Écosystème continue de soutenir des projets de recyclage inclusifs dans six pays. Ainsi en 2021, près de 800 emplois ont été créés et plus de 1 000 personnes ont pu sécuriser leurs revenus ou les voir augmenter, notamment grâce au support du fonds.</p>
<p>Préserver les ressources naturelles <i>D'ici à 2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>commercialiser des bouteilles en PET 100 % recyclé dans tous les marchés majeurs de Danone ;</i> <p><i>D'ici à 2025 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>utiliser 50 % de matériaux recyclés dans tous les emballages et les emballages plastiques en particulier (objectif initial fixé à 25 %) ;</i> • <i>utiliser 50 % de PET recyclé (rPET) pour le Pôle Eaux (100 % en Europe).</i> 	<p>Danone travaille à la réintégration des matériaux recyclés dans ses emballages et au développement de l'usage de matériaux renouvelables.</p> <p>En 2021, Danone a atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10,4 % de matériaux recyclés en moyenne dans ses emballages plastiques (10,3 % en 2020) ; • 20,6 % de PET recyclé (rPET) utilisé en moyenne par le Pôle Eaux (19,8 % en 2020) et 27,4 % dans les pays où les normes et réglementations locales le permettent (25,5 % en 2020) ; • 38,7 % de rPET utilisé en moyenne sur la gamme des bouteilles <i>evian</i> (31 % en 2020). <p>En 2021, Danone a lancé de nouvelles bouteilles 100 % rPET en France, Espagne, Indonésie, Brésil et Uruguay.</p> <p>Enfin, dans le but de réduire davantage son utilisation de ressources fossiles, Danone envisage le développement de matériaux renouvelables et biosourcés. Outre les pots à base de papier, l'Entreprise a lancé des emballages en plastique biosourcé pour les pots de yaourt de sa marque <i>EDP Les 2 Vaches</i> en France, fabriqués en PLA.</p>

En parallèle de ses engagements, l'Entreprise continue de travailler activement avec la Fondation Ellen MacArthur (EMF) et au sein d'autres alliances pour accélérer la transition vers l'économie circulaire, à l'image du WWF. Elle a également signé un appel à la mise en place d'un traité au sein des Nations Unies pour traiter le problème de la pollution plastique.

En 2021, Danone a mis en place un module d'e-learning sur les emballages circulaires pour tous ses salariés, avec l'aide d'experts de l'EMF, dans le but de mieux comprendre l'économie circulaire et les emballages, de sensibiliser au contexte et aux actions de Danone et d'encourager la pensée critique afin de favoriser la transformation.



Gestion des déchets

Danone assure également le suivi des déchets et leur valorisation, que ce soit *via* le recyclage, la réutilisation des déchets, le compostage ou la valorisation énergétique. Les sites de production ont pour objectif de maximiser le taux de valorisation de leurs déchets en organisant le tri des déchets sur site et en formant le personnel. À cet effet, ces sites nouent des contrats avec des sous-traitants disposant des capacités de valoriser les différents types de déchets générés.

	2020	2021
Déchets industriels ^(a)		
Quantité totale de déchets industriels (<i>en milliers de tonnes</i>)	433	364 ^(b)
Ratio sur quantité totale de déchets industriels par tonne de produits (<i>en kg/tonne</i>)	12,3	10,4 ^(b)
Proportion de déchets industriels valorisés	91,2 %	91,9 % ^(b)
Déchets industriels d'emballages ^(a)		
Quantité totale de déchets industriels (<i>en milliers de tonnes</i>)	116	115
Ratio quantité totale de déchets industriels d'emballages par tonne de produits (<i>en kg/tonne</i>)	3,3	3,3
Proportion de déchets industriels d'emballages valorisés	96,7 %	97,3 %
Proportion de déchets d'emballages plastiques valorisés	96,6 %	96,5 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

(b) Sites du Pôle Eaux exclus pour les déchets alimentaires.

Le ratio des déchets industriels générés par tonne de produit a diminué de 16 % entre 2020 et 2021 dû principalement à une diminution des déchets alimentaires générés sur les sites de production. En 2021, le taux de valorisation des déchets industriels a augmenté de 0,7 points comparé à 2020 (Périmètre Environnement Sites de production, voir Note méthodologique).

Le taux de valorisation des déchets d'emballages plastiques sur les sites de production s'élève à 96,5 % en 2021 (96,6 % en 2020). Ainsi, en 2021, 2,7 % des déchets d'emballage post-industriels sont envoyés à l'enfouissement. L'objectif est d'atteindre 0 % d'ici à 2025.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Définition

Danone a pour objectif de (i) réduire le gaspillage au niveau de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement, notamment par la lutte contre les pertes et la revalorisation des déchets alimentaires, et (ii) contribuer à réduire les pertes et le gaspillage en amont et en aval de ses opérations directes à travers des partenariats, l'éducation des consommateurs ou l'évolution du marquage de ses produits.

Politiques

Un de ses leviers d'action est l'optimisation de ses processus de production, *via* le suivi des pertes sur ses sites de production hors sites d'embouteillage du Pôle Eaux, conformément au premier référentiel international permettant d'évaluer le gaspillage alimentaire : le Food Loss and Waste Protocol développé par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Dans le cadre de la résolution contre le gaspillage alimentaire adoptée par le Consumer Goods Forum en 2015, Danone s'est engagée à réduire de 50 % ses déchets alimentaires non valorisés entre 2016 et 2025.

L'Entreprise a renforcé cette ambition en s'alignant sur l'initiative 10x20x30 de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 12.3 et en allant au-delà des déchets non valorisés. Pour y parvenir, Danone s'est engagée à réduire de moitié le ratio de déchets alimentaires (hors déchets destinés à l'alimentation animale et à la transformation de biomatériaux) sur l'ensemble de ses opérations et de sa chaîne de distribution entre 2020 et 2030, à périmètre et méthodologie comparables.

Plans d'actions

Danone met en œuvre une approche collaborative pour réduire le gaspillage alimentaire de la ferme à l'assiette sur l'ensemble de

son portefeuille et en impliquant les consommateurs, les fournisseurs, les distributeurs et les partenaires. L'Entreprise réduit les déchets alimentaires non seulement au sein de ses activités, mais aussi dans l'intégralité de sa chaîne de valeur :

- **en amont**, en collaborant avec ses fournisseurs. Par exemple, l'Entreprise a invité trois de ses principaux fournisseurs de préparations de fruits à rejoindre la plateforme 10x20x30, en s'engageant à réduire de moitié leurs déchets alimentaires d'ici 2030 ;
- **dans ses sites de production, entrepôts et centres logistiques**, en créant un réseau d'ambassadeurs anti-gaspillage alimentaire sur chaque site de production afin de surveiller et de réduire le gaspillage et les pertes alimentaires dans le cadre des opérations. Ce réseau permet de (i) favoriser le partage et le déploiement des bonnes pratiques entre les opérations de Danone, (ii) assurer la cohérence du *reporting* sur le gaspillage et la perte alimentaire et (iii) développer et mettre en œuvre une méthodologie d'audit avec des experts externes. Par ailleurs, l'Entreprise redistribue ses surplus alimentaires à des organisations caritatives spécialisées afin de soutenir les communautés vulnérables. Enfin, les déchets alimentaires non évités sont envoyés de préférence vers des filières avec un taux de valorisation plus élevé conformément à l'Objectif de Développement Durable 12.3 ;
- **en aval**, en œuvrant à la réduction des déchets par le biais de nouveaux canaux de consommation : en 2021, Danone a collaboré avec des partenaires locaux tels que Too Good To Go pour sensibiliser au gaspillage alimentaire et informer les consommateurs sur l'étiquetage des dates de consommation. L'Entreprise a commencé à remplacer progressivement les "dates limite de consommation" par les "dates de durabilité minimale" sur certains marchés clés européens. Par ailleurs, la filiale de

Danone en Allemagne a lancé une boutique en ligne de vente de produits de déstockage pour les grossistes en Allemagne et en Autriche. À travers ces nouveaux canaux de vente, Danone propose exclusivement des produits ayant une date de fraîcheur

limitée à prix réduits. En 2021, cette boutique de vente en ligne de produits de déstockage a reçu le prix "Too Good For The Bin" dans la catégorie "digitalisation" décerné par le ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture.

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

	Sites de production ^{(a)(b)}		Sites de production et chaîne d'approvisionnement ^{(b)(c)}	
	2020	2021	2020	2021
Gestion des déchets alimentaires				
Quantité totale de déchets alimentaires générés (<i>en milliers de tonnes</i>)	313	249	409	321
Ratio quantité totale de déchets alimentaires par tonne de produits vendus (<i>en kg/tonne</i>)	36,3	29,2	46,8	35,7
Ratio quantité totale de déchets alimentaires valorisés par tonne de produits vendus (<i>en kg/tonne</i>)	32,4	26,1	38,5	29,0
Proportion de déchets alimentaires valorisés	89,3 %	89,4 %	81,2 %	81,1 %
Ratio quantité totale de déchets alimentaires non valorisés par tonne de produits vendus (<i>en kg/tonne</i>)	—	—	8,8	6,8
Réduction du ratio quantité totale de déchets alimentaires non valorisés par tonne de produits vendus depuis 2016, à périmètre et méthodologie comparables ^(d)	—	—	-15,6 %	-27,2 %
Ratio quantité totale de déchets alimentaires par tonne de produits vendus, hors déchets destinés à l'alimentation animale et à la transformation des biomatériaux (<i>en kg/tonne</i>) – ODD 12.3			24,3	23,00
Réduction de la quantité totale de déchets alimentaires par tonne de produits vendus, hors déchets destinés à l'alimentation animale et à la transformation des biomatériaux – ODD 12.3, depuis 2020 à périmètre et méthodologie comparables				-5,3 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

(b) Sites du Pôle Eaux exclus.

(c) Périmètres Environnement Sites de Production et Scope 3 aval, voir Note méthodologique.

(d) À périmètre et méthodologie constants.

Le ratio des déchets alimentaires générés par tonne de produit sur les sites de production a diminué de 19,6 % entre 2020 et 2021 principalement du fait de l'amélioration de la qualité du reporting sur les déchets alimentaires. Les taux de valorisation des sites de production, et le taux de valorisation combiné des sites de production et de la chaîne d'approvisionnement sont restés constants entre 2020 et 2021.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Définition

La gestion de l'eau est un axe stratégique pour les opérations et la chaîne d'approvisionnement de Danone qui reconnaît l'importance stratégique que revêt ce sujet pour la planète et les communautés. Par conséquent, l'Entreprise agit pour préserver et restaurer les écosystèmes, les zones humides et le cycle naturel de l'eau tout en poursuivant ses actions pour rendre l'eau potable accessible aux communautés les plus vulnérables. Trois principes fondamentaux guident l'ensemble de ces actions :

- repenser la valeur de l'eau en reconnaissant les bénéfices directs sur la quantité et la qualité de l'eau mais aussi indirects, tels que la protection de la biodiversité, l'amélioration de la santé des sols ou la séquestration carbone ainsi que l'impact

socioéconomique des projets relatifs à sa préservation et à sa conservation ;

- bâtir une approche qui s'appuie sur des faits et données scientifiques, locaux et concrets et partager les données ainsi que les connaissances relatives aux enjeux territoriaux ;
- penser et agir localement et collectivement, dans le cadre d'une approche intégrée, pour apporter des résultats concrets et des impacts positifs aux territoires faisant face à d'importants stress hydriques.

Politiques

Danone a adopté une Politique Eau qui fixe des objectifs pour 2030 et favorise une approche innovante ainsi qu'une gestion intégrée

de la ressource. Ceux-ci se basent sur une évaluation approfondie des risques et un diagnostic scientifique du cycle local de l'eau, réalisé avec le soutien des experts hydrogéologues de Danone déployés sur les zones géographiques prioritaires identifiées, en collaboration étroite avec les scientifiques locaux. Les actions impliquent la mobilisation de tous les utilisateurs locaux de l'eau, la conception conjointe de plans d'actions et le développement de modèles de gouvernance assurant la pérennité des actions mises en œuvre. Les actions sont déployées dans le périmètre suivant :

- préserver les ressources en eau tout au long de sa chaîne de valeur ;
- repenser la circularité au sein et autour des sites de production ;
- donner l'accès à l'eau potable aux personnes et communautés vulnérables.

Cette politique a déjà été appliquée aux activités spécifiques du Pôle Eau au travers du mouvement WeActForWater. Une série de mesures, d'objectifs et d'investissements adaptés aux besoins de préservation des bassins versants, à l'accès à l'eau potable, à la neutralité carbone et aux emballages responsables ont été déployés.

Plans d'actions et résultats

En 2020, l'équipe Water Cycle a revu le processus d'évaluation des risques hydriques dans le cadre de ses opérations, en tenant compte des risques physiques, réglementaires et réputationnels, afin de fournir (i) une vision précise et structurée de l'ensemble des risques au niveau des bassins versants et des sites de production et (ii) la ligne de référence permettant de définir les priorités et plans d'actions. La méthodologie qui sous-tend cette évaluation des risques ainsi que l'élaboration de plans d'atténuation locaux suit plusieurs étapes :



1 IDENTIFICATION DES RISQUES AU NIVEAU DES BASSINS VERSANTS

Utilisation du Water Risk Filter outil développé par WWF pour identifier **les bassins versants localisés dans des zones à risques pour l'eau** (incluant des inondations, stress hydriques, pénurie d'eau...)



2 IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À L'EAU AU NIVEAU DES SITES OPÉRATIONNELS

Basé sur le Water Risk Filter, outil développé par WWF pour identifier **les risques relatifs à l'eau** auxquels sont confrontés les sites de production en matière de **risques physiques, réglementaire et de réputation**



3 IMPLÉMENTATION LOCALE DE PLANS D' ACTIONS VIA DES FEUILLES DE ROUTE

Implémentation d'outils spécifiques pour guider les équipes à :
(i) définir et mettre en œuvre un **projet de gestion de l'eau** (grâce à la méthodologie SWAN développée par Danone) en particulier dans des zones de stress hydrique
(ii) adopter des **pratiques plus appropriées** au contexte et aux risques locaux relatifs à l'eau

Pour comprendre la proportion d'eau prélevée dans des zones à risque, Danone utilise le Water Risk Filter, une base de données publique et un outil cartographique interactif, qui fournit des informations sur les risques liés à l'eau en fonction de la localisation exacte des sites de production.

En outre, Danone a évalué le risque hydrique des 69 principaux ingrédients de sa chaîne d'approvisionnement grâce à l'outil de gestion du risque hydrique Aqueeduct, du World Resources Institute. Cette analyse, axée sur le stress hydrique, met en évidence les ingrédients prioritaires sur lesquels il convient de se concentrer.

Danone mobilise l'ensemble des parties prenantes internes requises pour la mise en œuvre efficace de la Politique Eau au moyen (i) d'instances de partage d'informations et de cocréation des plans d'actions dans les sites de production et des bassins versants, (ii) de la création d'un groupe de travail spécifique sur la gestion de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement de Danone (89 % de son empreinte hydrique) et (iii) d'un travail sur la mise en œuvre de l'agriculture régénératrice.

En matière de formation, Danone travaille également avec ses parties prenantes. Par exemple en 2021, lors de la COP26, Danone a lancé une nouvelle formation en libre accès sur la gestion de l'eau, développée en partenariat avec le WWF et Ramsar, pour aider à renforcer les capacités locales de gestion de l'eau dans et au-delà de la chaîne de valeur de Danone.

Préserver et restaurer les ressources en eau dans l'agriculture et les bassins versants

Concernant le premier pilier de la Politique Eau, l'Entreprise s'engage à :

- promouvoir l'agriculture régénératrice qui respecte les écosystèmes naturels et le cycle de l'eau ;
- préserver et restaurer la ressource en eau en collaborant avec tous les utilisateurs de l'eau et en ayant recours à Nature Based Solutions (NBS). Ces solutions proposent des actions visant à protéger, préserver et restaurer durablement les écosystèmes naturels et modifiés afin de relever les défis sociétaux de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et les effets favorables pour la biodiversité.

ENGAGEMENTS	PLANS D'ACTIONS ET RÉSULTATS
<p>En lien avec l'agriculture</p> <p><i>À partir de 2020 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>élaborer, pour la chaîne d'approvisionnement direct en lait, des plans de soutien aux agriculteurs dans cinq zones prioritaires (États-Unis, Mexique, Russie, Europe du Sud (incluant la France) et Afrique du Nord)</i> <i>demander la mise en place des plans de gestion de l'eau à l'ensemble de ses fournisseurs</i> <p><i>D'ici à 2025 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>mettre en œuvre des projets pilotes utilisant une approche intégrée du paysage à l'échelle des territoires sur cinq autres ingrédients clés : lait, soja, amandes, fraises et canne à sucre</i> <p><i>D'ici à 2030 :</i></p> <p><i>Pour les ingrédients produits dans des zones à fort stress hydrique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>réduire de 25 % la consommation d'eau des agriculteurs avec lesquels Danone travaille dans les zones à haut risque</i> <i>augmenter d'au moins 15 % les zones tampons</i> <i>optimiser l'utilisation des engrais au niveau de l'exploitation pour 75 % des volumes de lait, fruits, amandes et soja</i> 	<p>En 2020, Danone a œuvré pour (i) identifier les principaux ingrédients selon des critères tels que le volume, les dépenses ou encore l'empreinte environnementale et (ii) évaluer les risques hydriques sur l'ensemble des 69 ingrédients de sa chaîne d'approvisionnement. Danone s'appuie sur les résultats obtenus pour définir ses priorités et ses plans de gestion de l'eau pour les ingrédients produits dans des zones avec un risque hydrique élevé ou extrême.</p> <p>En 2021, 20 ingrédients, notamment le lait, ont été identifiés comme étant à risque. Pour tous ces ingrédients, Danone a défini des feuilles de route en plusieurs étapes ainsi que des plans d'atténuation et d'adaptation.</p> <p>À titre d'exemple, la filiale de Danone en Afrique du Sud a développé, en collaboration avec le WWF, un projet dans la région du Drakensberg, qui souffre d'une pénurie d'eau. L'entreprise vise à préserver les ressources en eau en travaillant activement à l'amélioration de l'accès à l'eau des communautés locales et en collaborant avec les producteurs laitiers locaux pour assurer la transition vers des pratiques d'agriculture régénératrice.</p> <p>Danone travaille également sur d'autres ingrédients clés comme les fraises, la betterave, la canne à sucre, les amandes (voir site internet de Danone pour plus d'informations).</p>
<p>En lien avec les bassins versants</p> <p><i>D'ici à 2030 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>construire des plans de préservation et/ou de restauration pour 100 % des bassins versants, où Danone opère, situés dans des zones à fort stress hydrique (55 bassins)</i> <i>travailler localement à la création d'un système de gouvernance efficace avec les parties prenantes ou à l'intégration des actions dans les structures de gouvernance existantes</i> <i>développer une nouvelle plateforme "open-source" Danone sur l'eau qui vise à partager des données, études scientifiques ainsi qu'à former les acteurs concernés en interne et en externe à la gestion intégrée de l'eau</i> 	<p>Danone a identifié 54 bassins versants à risque dans son analyse des risques hydriques.</p> <p>Pour améliorer la gestion des ressources en eau et favoriser la biodiversité, la santé des sols et la séquestration du carbone, Danone développe des solutions telles que l'agroforesterie, la préservation des zones humides ou encore l'optimisation de l'agriculture.</p> <p>Danone a fondé et est à la tête de la coalition mondiale Nature Based Solutions qui vise à (i) définir des solutions vertes communes entre entreprises et organisations de la société civile et (ii) établir des processus décisionnels appropriés pour les programmes de gestion des ressources en eau.</p> <p>Entre 2020 et 2021, Danone a déployé 11 plans de protection des bassins versants, dont 8 ont démarré en 2021 en Indonésie, en Europe et au Mexique.</p>

Repenser la circularité dans et autour de ses sites de production


Pour ce second pilier, Danone continue de travailler sur la réduction de sa consommation d'eau et d'assurer un haut niveau de qualité des eaux rejetées, tout en améliorant la circularité de l'eau dans ses opérations.

Danone développe en priorité des plans de gestion de l'eau adaptés aux sites localisés dans des zones de stress hydrique. En 2020, Danone a identifié que 17 % de ses sites étaient situés dans des zones à risque hydrique élevé ou extrême. Cette évaluation reste valide pour 2021.

ENGAGEMENTS	PLANS D'ACTIONS ET RÉSULTATS
<p><i>D'ici à 2030 :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>mettre en œuvre l'approche collaborative des 4R (Réduire, Réutiliser, Recycler, Mettre en valeur) sur l'ensemble des sites de production</i>• <i>assurer une seconde vie à 100 % des eaux propres rejetées directement par les sites situés dans des zones à fort stress hydrique pour réduire la pression sur les aquifères</i>• <i>réduire de 50 % l'intensité de la consommation d'eau de tous les sites de production situés dans des zones à fort stress hydrique, ou atteindre la catégorie "Best in Class"</i>	<p>Assurer une grande qualité des eaux rejetées et augmenter la circularité de l'eau</p> <p>En 2021, l'Entreprise a revu ses standards internes (Clean Water Standards ou CWS) afin de les aligner sur les capacités des usines de traitement des eaux usées et sur les réglementations de divers pays. En 2021, 74 % des installations sont en conformité avec les CWS. Les sites de production mettent en place des plans d'amélioration pour atteindre ces standards.</p> <p>Par ailleurs, Danone travaille depuis plus de 20 ans à accroître l'efficacité de l'usage de l'eau dans ses opérations en privilégiant une approche collaborative. Par exemple, le programme EcoWash en Indonésie, a permis aux usines de la marque AQUA (Pôle Eaux, Indonésie) de réaliser 30 % d'économie d'eau par rapport à la précédente génération de laveuse des bombonnes réutilisables 20 L consignées. Ce programme a par ailleurs permis de réduire la consommation de détergent et désinfectant de 3 % et 22 % respectivement. Le programme EcoWash a ainsi participé aux 142 millions de litres d'eau économisés en 2021 par la marque AQUA.</p> <p>En 2020, l'Entreprise renforce son approche en intégrant le quatrième pilier "Mettre en valeur" à sa stratégie des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler). Afin de déployer ses efforts sur tous les sites de production, et dans le cadre des engagements de la Politique Eau, les feuilles de route et les plans d'actions 4R sont en cours de déploiement en vue d'optimiser l'utilisation de l'eau et de favoriser une seconde vie pour l'eau. En 2021, 55 % de ses installations disposaient de plan d'actions 4R contre 49 % en 2020.</p> <p>Par exemple, en 2021, la marque Mizone (Pôle Eaux, Chine) a équipé deux de ses sites de production de nouvelles installations "RéUT". Grâce à cette initiative, les eaux usées traitées ont été revalorisées à hauteur de 25 % sur le site de Wuhan et 51 % sur le site de Xian sur l'année 2021. Danone s'est engagée à mettre en œuvre des projets de seconde vie pour ses eaux industrielles usées à travers (i) des usages internes, avec la réutilisation en eaux industrielles ou (ii) des usages externes avec par exemple lavage des routes par la municipalité pour contrôler la qualité de l'air.</p> <p>D'autre part, sur un site de production d'eaux embouteillées en France, l'Entreprise a initié un projet de réutilisation de ses eaux usées en interne permettant d'économiser 500 millions de litres d'eau à horizon 2024. En 2021, ce site de production a démarré une phase pilote de 14 mois. Co-financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'objectif est de démontrer le potentiel de valorisation des eaux usées retraitées en eau de procédé.</p> <p>Danone a développé et lancé son nouvel outil, Drop Saver, pour diffuser les bonnes pratiques, soutenir le déploiement de la gestion circulaire de l'eau et accompagner la mise en œuvre de sa nouvelle Politique Eau.</p> <p>Enfin, Danone utilise l'outil Water Risk Monetizer qui associe le prix local de l'eau au risque lié à la situation locale. L'objectif est de mieux appréhender le prix de l'eau, en tenant compte de tous les aspects du risque hydrique.</p>

Donner l'accès à l'eau potable aux personnes et communautés vulnérables

Pour ce troisième pilier, l'Entreprise investit via Danone Communities et au travers de ses marques pour soutenir des projets d'innovation sociale et fournir de l'eau potable aux populations vulnérables.

ENGAGEMENTS	PLANS D'ACTIONS ET RÉSULTATS
<p><i>D'ici à 2030 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>signer le pledge de WBCSD WASH pour l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sur le lieu de travail</i> • <i>créer le fonds Water Access Acceleration Fund (W2AF) pour soutenir les entreprises sociales d'accès à l'eau</i> • <i>permettre à 50 millions de personnes d'accéder à l'eau potable chaque jour</i> 	<p>Danone s'engage à ce que l'ensemble de ses salariés aient accès à l'eau potable ainsi qu'à des installations sanitaires et d'hygiène, conformément à l'Objectif de Développement Durable 6 "eau et assainissement" des Nations Unies et au standard du World Business Council for Sustainable Development.</p> <p>Dans l'ensemble de ses opérations, près de 89 % des sites de production de Danone étaient conformes à l'auto-évaluation du WASH Pledge en 2021.</p> <p>En ce qui concerne les communautés locales, l'Entreprise agit depuis 2007 en Asie, en Afrique et en Amérique Latine pour fournir de l'eau potable aux communautés à faibles revenus via le fonds Danone Communities. En 2021, l'ensemble des investissements de Danone Communities dans les entreprises sociales a permis à 10,3 millions  de personnes d'avoir accès à l'eau potable à travers le monde. En effet, le fonds a par exemple investi en Indonésie dans une entreprise sociale dénommée Nazava qui fournit des filtres à eau domestiques à prix abordables et de qualité, permettant ainsi à plus de 400 000 personnes à faibles revenus d'avoir accès à l'eau potable. D'autre part, depuis 2019, grâce au fonds Danone Communities, chaque litre d'eau plate de la marque <i>Volvic</i> consommé permet de fournir 1 litre d'eau potable à des personnes dans le besoin dans des pays tels que le Cambodge, l'Inde, le Bangladesh, Haïti, le Mexique, le Nigeria, le Kenya, l'Indonésie et le Sénégal. En 2021, cette initiative a permis à 5,3 millions de personnes dans le besoin d'accéder à 1,3 milliards de litres d'eau potable.</p> <p>Les marques du Pôle Eaux jouent également un rôle clé dans l'accès à l'eau potable, avec par exemple la marque <i>AQUA</i> en Indonésie qui s'est associée à l'organisation Water.org pour étendre l'accès à l'eau potable (10 litres apportés aux communautés locales pour chaque bouteille d'un litre achetée). En parallèle, la marque <i>AQUA</i> a également déployé un programme visant à soutenir l'objectif du gouvernement indonésien d'atteindre un accès universel à l'eau potable à 100 % d'ici 2030, s'alignant ainsi sur les Objectifs des Nations Unies. En 2021, grâce à ce programme, <i>AQUA</i> a fourni un accès à l'eau potable à environ 56 037 bénéficiaires.</p>

 Indicateur de performance suivi dans le cadre du statut d'Entreprise à Mission de Danone.

Résultats

Quantité d'eau utilisée dans les activités industrielles

	Exercice clos le 31 décembre	
(en milliers de m ³)	2020	2021
Total d'eau prélevée sur le milieu environnant^(a)		
Eau de rivière	2 852	2 822
Eau de ville	22 986	22 475
Eau de forage	43 312	42 452
Volume total d'eau prélevée	69 150	67 749

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

En 2021, le volume total d'eau prélevée a baissé de 2 % par rapport à 2020. Les usages associés à ce volume total d'eau prélevée sont en 2021 les suivants :

- 43 % sont entrés dans la composition des produits finis, principalement sur les sites d'embouteillage, ainsi que dans la valorisation en coproduit ;
- 57 % ont été utilisés dans les procédés industriels, le détail étant donné dans le tableau ci-dessous.

	Exercice clos le 31 décembre	
(en milliers de m ³)	2020	2021
Eau liée au processus industriel^(a)		
Consommation (en milliers de m ³)	39 714	38 559
Intensité de la consommation (en m ³ /tonne de produit)	1,13	1,11
Réduction de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2000	49 %	50 %

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.



À fin 2021, la réduction de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2000 a augmenté d'un point par rapport à 2020.

Qualité des rejets des eaux usées et Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Danone impose des règles strictes à ses sites de production en matière d'eaux usées rejetées dans la nature selon ses normes d'assainissement internes (CWS) qui sont basées sur des concentrations limites de rejets et mesurées suivant des méthodes en vigueur. La Demande Chimique en Oxygène nette (DCO), soit la consommation en dioxygène nécessaire pour oxyder les substances organiques et minérales présentes dans l'eau, caractérise la qualité des rejets des sites de production après traitement sur site ou traitement externe. Danone a défini des hypothèses pour mesurer l'efficacité d'un traitement externe (voir Note méthodologique).

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2021
Rejet final de Demande Chimique en Oxygène (DCO) ^(a) (en milliers de tonnes)	5,95	5,06
Ratio DCO nette ^(a) (kg/tonne de produit)	0,17	0,15

(a) Périmètre Environnement Sites de Production, voir Note méthodologique.

En 2021, la mise à niveau de stations de traitement des eaux usées existantes et la construction de nouvelles installations aux États-Unis, en Russie et en Nouvelle-Zélande ont permis de réduire le ratio de DCO nette par tonne de produit de 14 % par rapport à 2020.